

Seine-Saint-Denis : à Romainville, le centre de retraitement des déchets totalement rénové pour 2027

Le Syctom a adopté un nouveau projet pour la modernisation de son centre de retraitement des déchets à Romainville. Le syndicat porte des ambitions plus vertes, notamment avec la création d'un pôle d'excellence tourné vers le réemploi et l'économie circulaire.



Le site, qui traite chaque année 400.000 tonnes d'ordures ménagères et 53.000 tonnes de déchets recyclables, nécessite une modernisation. (iStock)

Par **Loana Berbedj**

Publié le 21 avr. 2021 à 16:09

La réhabilitation du centre de traitement des déchets à cheval entre Bobigny et Romainville en Seine-Saint-Denis, refait surface avec un nouveau projet. Situé au bord

de la nationale 3 et du canal de l'Ourcq, le site, qui traite chaque année 400.000 tonnes d'ordures ménagères et 53.000 tonnes de déchets recyclables, nécessite une modernisation pour répondre en priorité aux enjeux environnementaux.

Approuvé au début du mois d'avril par le Syctom, le syndicat intercommunal de traitement des déchets ménagers, le programme de reconstruction, estimé à 165 millions d'euros, comprend l'implantation d'une unité de réception et de transfert des déchets ménagers et alimentaires. Il prévoit l'utilisation de la voie fluviale, au moyen d'une desserte portuaire sur le canal de l'Ourcq, afin d'évacuer ordures ménagères et le flux sortant.

Un pôle d'excellence de l'économie circulaire

« Ce nouveau projet intègre un haut niveau d'exigence environnemental et se doit d'être exemplaire pour rayonner à une échelle métropolitaine », souligne le Syctom, qui prévoit l'agrandissement de son centre de tri de collecte sélective, destiné au recyclage d'emballages et de papiers, pour absorber les déchets recyclables produits par les habitants et anticiper leur augmentation croissante.

Il s'agit également de « limiter le gaspillage des ressources et les impacts environnementaux et en faire un nouveau levier de croissance économique », reprend le syndicat qui mise également sur le réemploi avec la création d'un pôle d'excellence de l'économie circulaire. En collaboration avec les élus de Romainville, de Bobigny, les citoyens et l'établissement public territorial Est Ensemble, une déchetterie et une ressourcerie verront le jour sur le site. La mise en service est prévue en 2027.

Une réduction d'un tiers de l'investissement

Alors qu'une procédure de consultation pour l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre architecturale et technique vient d'être lancée, « le projet finalisé devrait être connu en 2022 et nous envisageons une enquête publique en 2024 », précise l'organisme.

Economie circulaire : le double visage du recyclage

En 2019, une première opération de modernisation du centre avait été finalisée, après concertation. Le projet, qui prévoyait la préparation et le séchage de déchets ménagers sur place, puis leur envoi vers d'autres incinérateurs, a finalement été abandonné car il a été jugé trop cher et complexe à mettre en place.

Avec ce nouveau programme, « l'objectif visait une diminution significative de l'investissement, d'environ un tiers », affirme le syndicat. « Comme nous réduisons les prétraitements, nous réduisons les surfaces à construire, ce qui laisse davantage de place et de moyens à dédier à la construction du pôle d'excellence ».

Loana Berbedj